

# Lettre des réserves naturelles des monts d'Arrée

N°5

BRETAGNE  
VIVANTE



janvier  
2010

Bretagne Vivante est une association de protection de la nature et de l'environnement reconnue d'utilité publique. Elle gère plus de 100 sites naturels répartis sur la Bretagne et la Loire-Atlantique dont 5 Réserves Naturelles Nationales. Forte de 3000 adhérents et de 50 salariés, l'association est reconnue par les collectivités publiques. Conservation, éducation à l'environnement, information, militantisme ... sont les maîtres-mots de l'association.

## L'édito des conservateurs

Après avoir été nommée gestionnaire de la première réserve naturelle nationale de Bretagne intérieure au Venec (Brennilis) en 1993, Bretagne Vivante a été désignée en 2009 gestionnaire de la première réserve naturelle régionale du Finistère sur les sites du Cragou et du Vergam (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plougonven, Lannéanou et Scrignac). C'est la reconnaissance du patrimoine naturel exceptionnel que nous avons contribué à préserver avec le soutien des riverains, des communes, de Morlaix Communauté, du Conseil général du Finistère, de la Région Bretagne, du Ministère de l'Ecologie, des bénévoles et salariés de Bretagne Vivante et de multiples partenaires.

Ces espaces protégés sont d'autant plus précieux aujourd'hui qu'ils sont de mieux en mieux connus. Dans le contexte du dérèglement climatique et de la situation géographique particulière des monts d'Arrée, nous disposons d'un remarquable observatoire des évolutions de la biodiversité.

Nous pouvons nous appuyer autant sur la lente évolution naturelle de la tourbière du Venec (5 000 ans d'âge ! ) que sur

l'apparition saisonnière de certaines plantes, certains insectes, certains oiseaux pour déceler les réactions de la nature au changement climatique en cours.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre dans cette aventure, que ce soit pour participer à des chantiers de nettoyage, des suivis naturalistes ou de simples sorties de découverte. Pas besoin d'être un spécialiste pour s'inscrire !



## Réserve et réserve ...

Le terme de réserve naturelle désigne des sites classés pour leur patrimoine naturel. Quand cet intérêt est national, c'est le ministre de l'environnement qui signe le décret de création d'une Réserve Naturelle Nationale, comme ce fut le cas le 9 février 1993 avec la tourbière du Venec. Quand l'intérêt est régional, c'est le président du Conseil Régional qui crée une Réserve Naturelle Régionale comme ce fut le cas le 20 décembre 2008 pour les landes du Cragou et du Vergam. Enfin, les associations de protection de la nature créent aussi des réserves associatives par convention avec les propriétaires des sites naturels nécessitant des mesures de protection et de conservation. Bretagne Vivante gère ainsi plus d'une centaine de réserves associatives sur les quatre départements bretons et la Loire-Atlantique.

## Nos partenaires institutionnels



**Communes :**  
Le Cloître Saint-Thégonnec  
Plougonven, Scrignac  
Lannéanou, Brennilis  
Plouñéour-Menez



## Sur les landes du Cragou

### Inauguration

Depuis le 20 décembre 2008, les réserves associatives des landes du Cragou et des landes du Vergam sont devenues une seule et même Réserve Naturelle Régionale, la première du Finistère. Elle rejoint le club des autres espaces remarquables de Bretagne que sont le sillon de Talbert (22), les landes de Lan Bern (22), les marais de Sougéal (35), l'étang du Loc'h (56), l'étang du pont de fer (44/56). Le 8 juillet dernier, la Réserve Naturelle Régionale a donc été inaugurée en présence de tous les partenaires institutionnels, associatifs et naturalistes



de Bretagne Vivante dans les monts d'Arrée. Au travers de ce classement, c'est plus d'une quinzaine d'années de travail, de suivis, de sensibilisation qui sont d'une certaine façon récompensés par cette reconnaissance régionale.

### Avoir le bourdon ?

Cette année fut également marquée par de nombreux suivis tel que celui concernant les bourdons. Ce sont les bénévoles du Syndicat Départemental des Apiculteurs du Finistère qui, une fois par mois, d'avril à septembre, ont parcouru les landes du Cragou, à la « chasse » aux bourdons déterminés par la suite par Gilles Mahé, un bénévole Bretagne Vivante de la section de St Nazaire. Onze espèces furent ainsi inventoriées et permettent de mieux évaluer la richesse de ce site naturel.

## Sur les landes du Vergam

Les landes du Vergam constituent également une part importante de la Réserve Naturelle Régionale puisqu'elles englobent 122 ha sur les 343 ha de la nouvelle entité. Ce sont les propriétés de Bretagne Vivante, du département et du Parc Naturel Régional d'Armorique qui constituent cet espace protégé où les courlis et busards peuvent s'ébattre depuis de nombreuses années.

### Réserve de chasse

La société de chasse de Scignac, le groupement de chasse du Vergam et Bretagne Vivante ont signé une convention tripartite portant création d'une réserve de chasse sur le marais. La chasse est dorénavant proscrite sur ce territoire et il est probable que le gibier

### Un coup de Serpette

Bernard Jézéquel, le nouveau garde-technicien des réserves



naturelles des monts d'Arrée, est également un éleveur de chevaux de traits bretons. C'est donc tout naturellement qu'il a proposé les services de sa jument Serpette pour tracter un flotteur de planche à voile sur lequel des éléments de caillebotis étaient fixés. Huit éléments furent ainsi amenés jusqu'au passage humide du sentier où ils furent installés pour que les visiteurs puissent visiter les pieds au sec. Merci aux bénévoles de Bretagne Vivante, des Blongios de Brest, au centre nautique de Roscoff et à la MFR de Landivisiau, sans oublier le Conseil Général qui a financé ce nouveau ponton.

### Clôture des travaux !

Au rayon « entretien », on note également la pose de barrières et le remplacement de 7 km de clôtures.



saura profiter de cette réserve pour procréer pour le plus grand plaisir de tous.



### Suivis naturalistes

Un couple de busards Saint-Martin (mais peut-être deux), un de busard des roseaux (nouveau), trois de courlis cendrés, un de pics noirs et

### Inventaires

En 2009, trois couples de courlis cendrés, deux de busards St-Martin, un de busards cendrés, trois d'engoulevents, un de rouge-queues à front blanc ont niché sur la réserve. La présence du muscardin, le rat d'or, est confirmée grâce à des noisettes grignotées. Un nouveau mammifère, le campagnol amphibie, a été recensé sur la réserve, le long du Squiriou. Une campagne de piégeage des micromammifères est menée sur le site, en partenariat avec le Groupe Mammalogique Breton. Des suivis amphibiens et reptiles ont également été mis en place dans le cadre d'un contrat nature, un programme régional mené par Bretagne Vivante.



*Splachnum ampullaceum* (F. Séité)

Trois nouvelles plantes ont également été recensées sur la réserve : le *Splachnum ampullaceum*, une mousse qui ne pousse que sur les bouses en milieu tourbeux, une hépatique assez rare, la *Nowellia curvifolia* et l'Huperzie sélagine, une fougère primitive très rare puisqu'il n'y a que quatre stations dans le grand ouest. Merci aux bénévoles « découvreurs ».

un de faucons hobereaux ont niché cette année sur la réserve.

### Charte Natura 2000

L'ensemble des parcelles de Bretagne Vivante sur la Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam mais aussi celles de la Réserve Naturelle Nationale du Venec sont engagées dans une charte Natura 2000. Il s'agit d'un engagement du signataire à respecter de bonnes pratiques en matière de gestion des habitats. En outre, cet engagement permet une exonération de taxes foncières et peut-être signé par tous les propriétaires d'habitats d'intérêts communautaires inclus dans le site Natura 2000.

## Sur la tourbière du Venec

### Des partenaires

Un changement du mode de calcul des dotations aux Réserves Naturelles Nationales par le Ministère en charge de l'environnement a permis de doubler le budget de la réserve en 2009. Cette aide substantielle permet au gestionnaire de mieux appréhender ses missions et, notamment, de mettre en place des inventaires et des suivis, comme cela a été le cas sur la périphérie du Venec. En 2009, Bretagne Vivante signe une convention avec la commune de Brennilis permettant l'ouverture de la Maison de la Réserve Naturelle et des castors, du 15 juin au 15 septembre. C'est aussi grâce à cette convention que les élèves de l'école de Brennilis ont pu profiter d'animations nature.



Mâle de vipère péliade

### Suivi des amphibiens et des reptiles

Comme pour le Cragou, un suivi des amphibiens et des reptiles a été mis en place sur le Venec. Le volet « amphibiens » n'a malheureusement pas donné de résultats satisfaisants tant l'eau libre qui baigne la tourbière est envahie de végétaux. Ces plantes aquatiques ne permettent pas aux observateurs de repérer correctement les batraciens qui évoluent dans les eaux du Venec. Par ailleurs, ces espèces étant protégées, il n'est pas question de prendre le risque de les blesser en essayant de les capturer à l'aide d'un filet. Le suivi des reptiles, par contre, a donné de bons résultats et a permis au gestionnaire d'observer deux couleuvres à collier mélaniques. Il s'agit d'individus foncés – voire noirs – qui bénéficie ainsi d'une meilleure adaptation au climat du Yeun Elez puisque cette couleur capte mieux les rayons du soleil. Le suivi des reptiles sera reconduit en 2010.

## Sur l'étang de la Chaussée

### Extension du domaine de la lutte

Nous cherchons toujours des financements pour mener des travaux de restauration de la tourbière tremblante qui borde la berge sud de cette réserve associative. À cette fin, Bretagne Vivante a sollicité les autorités compétentes au cours du comité de pilotage du 16 décembre 2008 pour que le périmètre Natura 2000 soit étendu à l'étang de la Chaussée de façon à pouvoir bénéficier de contrats pour restaurer ce site. L'étang qui abrite deux habitats d'intérêt communautaire uniques dans les monts d'Arrée ne figure pourtant pas dans cette zone de conservation mise en place conjointement par l'État et l'Europe. Aussi, en attendant de pouvoir réaliser des travaux de gestion de plus grande ampleur, le gestionnaire a mis en place une expérimentation d'écorçage de saules qui devrait permettre -à terme - d'abattre ces arbres sans qu'il y ait de rejets par la suite.

### Loutre et oiseaux

Le site est toujours fréquenté par les oiseaux d'eau que sont



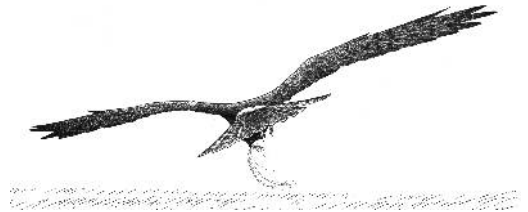
Mâle de tarier pâre, un oiseau typique des landes

### Suivi oiseau

Gaétan Guyot et Bruno Bargain, respectivement ornithologue et directeur scientifique de Bretagne Vivante ont mis en place sur le Venec et sa périphérie, un suivi de la fauvette pitchou, un passereau des landes. Les conclusions de ces deux scientifiques soulignent l'importance de cette zone naturelle pour l'espèce. Pour en savoir plus sur la pitchou et les autres oiseaux du secteur, un suivi complet va être mis en place dès 2010. Il se basera sur l'écoute des chants à différents points relevés régulièrement mais aussi le long de déplacements rectilignes permettant de recenser l'avifaune du Venec et de sa périphérie. Tous les 5 ans, des carrés de plusieurs hectares seront également échantillonnés de façon à évaluer les densités des différentes espèces.

### Cartographie

2010 sera une année cruciale pour le Venec et sa périphérie puisque, d'une part, le Conseil Général du Finistère et le Parc Naturel Régional d'Armorique devraient mettre en place un périmètre d'intervention foncière sur ces territoires et, d'autre part, une nouvelle cartographie de la végétation devrait être dressée par le bureau d'études botaniques de José Durfort, spécialiste des tourbières de Bretagne.



les canards colverts, les poules d'eau ou les hérons cendrés mais l'est-elle encore par la loutre ? Si elle fréquente le cours d'eau, nul doute qu'elle trouve l'étang de la Chaussée à son goût pour s'y reposer.



## Etes-vous volontaire ?



Vous êtes passionné de nature ? Vous savez reconnaître ce que vous voyez dans vos jumelles ? Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos observations naturalistes en remplissant un carnet que mettront à votre disposition l'équipe des réserves des monts d'Arrée sur simple demande. Ces observations seront saisies sous SERENA, une base de données nationale qui permet de garder une trace du travail de milliers de naturalistes. Ces observations nous seront utiles pour les suivis sur les réserves des monts d'Arrée.

Par ailleurs, nous vous donnons rendez-vous :

- les 20 février et 13 mars pour débroussailler une parcelle enfrichée sur le Cragou ;
- les 19 mai, 5 et 26 juin pour les séances de baguage dans le cadre du programme STOC de recensement des oiseaux communs du Cragou ;
- le 29 mai pour fêter la biodiversité sur le Venec en déterminant des insectes ;
- toute l'année pour des suivis de plus longue haleine ;

Plus de renseignements au 02.98.79.71.78.

## Inventaire des algues ... des monts d'Arrée

Benoist Degonne, un bénévole de Bretagne Vivante, s'est attelé à l'inventaire des algues microscopiques d'eau douce de la tourbière du Venec et des landes du Cragou. Son travail a permis de déterminer 98 espèces de desmidiées et 40 de diatomées. Ce type d'inventaire n'a jamais eu lieu en Bretagne et peu de landes et de tourbières ont fait l'objet de ce type de recensement si ce n'est le Venec qui avait déjà fait l'objet en 1923 d'un descriptif des algues microscopiques de ses eaux tourbeuses. Cet inventaire complète donc l'évaluation de la biodiversité des deux sites qui recense toutes les espèces, du chevreuil aux plus petites plantes comme ces micro-algues. Par ailleurs, la détermination des espèces de diatomées permet le calcul d'un Indice Biologique Diatomées qui évalue la qualité de l'eau dans laquelle baigne ces algues unicellulaires. La note obtenue par la tourbière du Venec et les landes du Cragou est de 20/20, ce qui confirme la qualité des deux bassins versants et le rôle des zones humides dans le bon fonctionnement des milieux aquatiques.



Photos de Benoist Degonne ↑



Platanthère à deux fleurs



Dolomède



Criquet ensanglanté



Taureau nantais



Réserves des monts d'Arrée  
2, place du calvaire  
29410 Le Cloître-St-Thégonnec

tél/fax : 02/98/79/71/98

courriel : [reserves-mont-arree@bretagne-vivante.org](mailto:reserves-mont-arree@bretagne-vivante.org)

site : [www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)

Toutes les photos sont de Emmanuel Holder sauf mention contraire.